

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2019**  
**Session ordinaire - Convocation du 29 Janvier 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le onze Février à 20 h 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Mme DE VOS Dominique, Maire.

Présents Adjoints : Mr HOUVET Patrick 1er Adjoint, Mr RANDOUX Jean-Charles 2<sup>ème</sup> Adjoint.

Présents Conseillers :

Mme MARIGNIER Marie-Laure, Mme ROUSSET Danielle, Mr AUGER Philippe, Mme Marie Madeleine COSSON, Mr LESCHENAULT du VILLARD Bernard-Louis formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mr LAÏDOUN Michel, Mr ALVES Roger et Mme CHAUVET-RABILIER Véronique.

Mr MIGAN Lawani absent excusé, a donné pouvoir à Mr LESCHENAULT du VILLARD Bernard-Louis.

Absents : Mr CHOUIPPE Philippe, Mme GILBERT Karen.

Mme ROUSSET Danielle est nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 h 35.

**N° 5 - 2019 : DEMANDE DE FDI 2019 : TRAVAUX DE VOIRIE ET REFECTION DE TROTTOIR SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE CD 929 « RUE DU GENERAL DE GAULLE »**

Eu égard à la vétusté des trottoirs actuels et inexistant sur cette certaines parties, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'effectuer les travaux Rue du Général de Gaulle.

A cet effet, une estimation a été réalisée par l'Entreprise MUSCI (TP 28), qui s'élève à 24 839.00 € HT soit 29 806.80 € TTC.

Le Conseil Municipal sollicite à cet effet une subvention au titre du « Fonds Départemental d'Investissement » Année 2019 pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention « FDI » 30 %	:	7 451.00 €
- Autofinancement	:	22 355.80 €

TOTAL 29 806.80 € TTC

Ces travaux commenceront après réception de l'arrêté attributif de subvention.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : 1er semestre 2019

Adopté à l'unanimité.

#### **N° 6 - 2019 : DEMANDE DE FDI 2019 : TRAVAUX DE VOIRIE ET REFECTION DE TROTTOIR SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE CD 308 RUE DES BOUVIERS**

Eu égard à l'état actuel des trottoirs lié à un mauvais écoulement des eaux et parfois inexistantes sur certaines parties, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'effectuer les travaux Rue des Bouviers.

A cet effet, une estimation a été réalisée par l'Entreprise MUSCI (TP 28), qui s'élève à 11 384.40 € HT soit 13 661.28 € TTC.

Le Conseil Municipal sollicite à cet effet une subvention au titre du « Fonds Départemental d'Investissement » Année 2019 pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention « FDI » 30 %	:	3 415.00 €
- Autofinancement	:	10 246.28 €

TOTAL 13 661.28 € TTC

Ces travaux commenceront après réception de l'arrêté attributif de subvention.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : 1er semestre 2019

Adopté à l'unanimité.

#### **N° 7 - 2019 : DEMANDE DE FDI 2019 : CREATION D'UN AVALOIR LOTISSEMENT CHEMIN DES COLOMBIERS**

En période d'orages et en l'absence d'un avaloir capable d'absorber l'eau dévalant la pente et inondant les administrés du Chemin des Colombiers, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de créer un avaloir avec caniveau et regard afin d'améliorer l'écoulement des eaux.

A cet effet, une estimation a été réalisée par l'Entreprise MUSCI (TP 28), qui s'élève à 9 226.60 € HT soit 11 071.92 € TTC.

Le Conseil Municipal sollicite à cet effet une subvention au titre du « Fonds Départemental d'Investissement » Année 2019 pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention « FDI » 30 %	:	2 767.00 €
- Autofinancement	:	8 304.92 €

---

TOTAL 11 071.92 € TTC

Ces travaux commenceront après réception de l'arrêté attributif de subvention.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : 1er semestre 2019

Adopté à l'unanimité.

### **N° 8 – 2019 : ALIENATION DE DEUX PARCELLES DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE DE CHARPONT ET MR ET MME PELLETIER**

Mr Philippe, Albert, Alphonse PELLETIER né le 13 Juin 1955 à Dreux (Eure et Loir), Retraité et Mme DAVID épouse PELLETIER Geneviève, Madeleine née le 6 Septembre 1955 à Beaune (Côte d'Or), retraitée, tous deux domiciliés à Charpont 11 Chemin de la Mahonnerie, se portent acquéreurs de deux parcelles de terrain sises Sente Débuche des Fonds appartenant à la Commune de Charpont, et cadastrées :

- Section A n° 918 pour 10a 53ca
- Section A n° 919 pour 20a 67 ca

Ces parcelles sont situées en zone « UC » et en PPRI zone verte donc non constructibles.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour un prix global de 5 000 €.

La vente de ces deux parcelles sera réalisée par un acte authentique rédigé en la forme administrative par le service foncier du Conseil Départemental d'Eure et Loir.

A cet effet, le Conseil Municipal donne pouvoir à Mme DE VOS Dominique, Maire de charpont qui agira en tant que Notaire pour cette vente.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Mr HOUVET Patrick, 1<sup>er</sup> Adjoint, en tant que représentant de la Commune de Charpont et lui confère toutes délégations pour signer tous les documents afférents à cette aliénation.

Adopté à l'unanimité.

### **REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES**

Dominique DE VOS a participé à une réunion sur le RGPD « Le Règlement Général sur la Protection des Données ». La mise en place semble compliquée.

Deux pistes pour nous :

- La mutualisation dans le cadre de l'Agglo du Pays de Dreux  
Ou
- Un service effectué par la société TOSHIBA. Un RDV est pris pour le 14 Mars prochain.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 15.

Le Maire,

le Secrétaire,

Les Conseillers,